



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 23 MAI 2026

Le présent compte rendu comporte 17 pages et 5 annexes.

Ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Bilan financier et présentation du budget prévisionnel
3. Rapport du Commissaire aux comptes
4. Présentation des candidats au Conseil d'Administration.
5. Présentation du scrutin organisé par internet du 23 Mai 15h00 au 10 Juin 2026 18h00.
 - Approbation du rapport moral
 - Approbation du bilan financier.
 - Approbation des comptes de l'exercice clos
 - Quitus aux administrateurs pour leur gestion.
 - Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2025
 - Renouvellement de 3 postes d'Administrateurs
6. Faits Marquants 2025
7. Questions diverses.

L'assemblée Générale s'est tenue au dépôt des locomotives de Longueville (sous la rotonde, voie 6) avec présentation en streaming sur Youtube

Au 31/12/2025, notre association comptait 160 membres à jour de leur cotisation dont 50 permanents.

La séance est ouverte à 9h07 par le Vice Président, Cyprien BARTHELEMY :

Bonjour à toutes et à tous.

Merci d'être présent pour l'assemblée générale ordinaire 2026 (exercice 2025) qui se déroule, comme vous pouvez le constater en l'absence de Guillaume. Donc, c'est moi, Cyprien BARTHELEMY, en tant que Vice Président qui va assurer cette assemblée générale.

Nous commençons par le rapport moral 2025 du Président.

1. Bilan moral

Cyprien BARTHELEMY, Vice Président de l'association présente le bilan moral de l'année 2025 dont vous trouverez le texte en **annexe 1**

Karine GIRARD la trésorière Présente le bilan financier.

2. Bilan financier

*Karine GIRARD, Trésorière de l'association présente rapport financier de notre association pour l'exercice 2025 clos le 31 décembre 2025 dont vous trouverez le texte en **annexe 2** présentant le compte de résultat 2025, le bilan ainsi que le budget prévisionnel 2026 **annexe 3**.*

Nous allons continuer avec le rapport du commissaire au compte.

3. Rapport du Commissaire aux Comptes Mathieu BROSSEAU

Je certifie que les comptes qui vous ont été présentés par la Trésorière sont réguliers, sincères, présentent une image fidèle des résultats de l'exercice écoulé ainsi que de la situation patrimoniale des comptes de votre association à la clôture donc au 31 décembre 2025.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS :

<https://www.ajecta.fr/wp-content/uploads/2026/08/AJECTA-RCA-2025-Signe.pdf>

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

<https://www.ajecta.fr/wp-content/uploads/2026/08/AJECTA-RS-2025-Signe.pdf>

4. Présentation des candidats au Conseil d'Administration

Nous passons à la présentation des candidats au conseil d'administration. 3 postes à renouveler et 3 membres permanents ont candidaté : Pascal BERGER et Alexandre VALEMBOS, candidats à leur reconduction et Gauthier CARPENTIER nouveau candidat. Vous avez reçu, avec la convocation à l'AG, les professions de foi des 3 candidats (**Annexe 4**)

Pascal BERGER : Ce ne sera pas en tant que membre du CA mais en tant que candidat que je me présente, je ne vais pas être long évidemment parce qu'ici tout le monde me connaît. Pour moi l'année 2026 c'est enfin une année assez importante d'une part parce que c'est ma première année de retraite et c'est aussi important parce qu'à la fin de l'année je fêterai mes 50ans d'AJECTA, je suis arrivé pour la première fois à la Rotonde en novembre 1976, ça commence à faire un bail. Là j'étais adolescent. Clairement au début je venais vraiment que de temps en temps, j'ai commencé petit à petit à m'investir un peu plus dans les années 80 et surtout à partir des années 90 où à l'époque j'avais créé le 1^{er} site web de l'association et j'ai surtout pas mal travaillé à créer une espèce de logiciel intégré pour pouvoir gérer, au niveau du secrétariat, tout ce qui était fichier client, gestion du remplissage des trains, placement dans la rame, édition des billets. C'était une époque où on n'avait pas encore tous les moyens bureautiques modernes, et là il fallait vraiment faire du codage en turbo basique, enfin vraiment la préhistoire de l'informatique. Donc j'ai déjà été au CA à partir de 2001, en 2007 j'ai dû arrêter pour des raisons professionnelles car ça devenait incompatible et puis une dizaine d'années après, lorsque j'ai été déchargé un peu des responsabilités professionnelles, je me suis à nouveau représenté et ai été, à nouveau, membre du CA à partir de 2014.

J'en suis à mon 4^{ème} mandat consécutif et me représenter une 5^{ème} fois n'avait absolument rien d'évident pour 2 raisons, la première c'est que je ne savais pas comment l'AJECTA s'insérerait dans ma nouvelle vie de retraité, est-ce que j'en ferai plus, moins, je ne pouvais pas le savoir a priori. Et puis, surtout, parce que je considère qu'il est sain d'avoir une certaine rotation au niveau du CA pour que la composition du conseil d'administration reflète réellement l'équipe, les membres qui sont actifs.

Après réflexion je me suis dit quand même que j'avais envie de continuer, déjà à titre personnel, c'est la première chose qui est importante et je me suis dit, aussi, on n'est pas nombreux à être des anciens à avoir connu la période première, je pense en particulier la période Richelieu et la première décennie où on a commencé à rouler, et, je pense, que c'est utile au niveau du CA de pouvoir témoigner de la manière dont on a géré les différents problèmes qui nous sont « tombés dessus », depuis 60 ans l'AJECTA n'a jamais arrêté de modifier ses pratiques, modifié même en partie ses objectifs, même si les fondamentaux sont toujours les mêmes, chaque fois on a du prendre des décisions qui nous ont été plus ou moins imposés par le changement du contexte extérieur.

Donc là je me dis que je peux apporter quelque chose au niveau du témoignage et au moins expliciter pourquoi on avait pris telle ou telle décision.

Concrètement, je ne vais pas changer la nature du travail que j'ai toujours fait, c'est-à-dire, en gros, contribuer autant que possible selon mes moyens à la bonne marche du musée, travailler à la communication de l'association, ponctuellement prendre en charge les dossiers administratifs sur les dossiers qu'on pourra me confier, et bien sûr participer dans la mesure du possible aux chantiers et à la circulation des trains et, en particulier, au niveau de l'équipe vapeur.

Je vous remercie

Merci Pascal, le candidat suivant, je vais demander à Gauthier de nous rejoindre pour sa présentation

Gauthier CARPENTIER Bonjour à tous en présentiel et en distanciel, cette fois ci nouvelle tête, c'est l'opposé de Pascal, Pour les personnes qui ne me reconnaissent pas, vous pouvez mettre un bleu et un peu de charbon ça tiendra globalement. Je suis souvent dans les chantiers, depuis 2 ans je suis présent au dépôt surtout sur les chantiers et sur les circulations.

Je suis venu ici il y a 2 ans au début pour sortir un peu la tête du travail et forcément, un peu comme nous tous ici, on a une certaine passion ferroviaire. Je ne suis pas tombé amoureux mais j'aime vraiment beaucoup venir ici et c'est pour ça que je me présente au CA avec la volonté de m'impliquer encore plus dans les chantiers, dans les CA, pour aider et apporter une certaine vision, pas jeune, mais une nouvelle approche et j'espère représenter le plus possible tout ce petit « troupeau » de nouveaux. On est tous arrivé ensemble il y a presque 2 ans. Ici il y a, par exemple, Justin, Viktor et je pense aux autres aussi.

Le CA pour m'immiscer un peu plus dans tout ce qui va être discussion, pour comprendre encore mieux l'AJECTA, aider au mieux. Pas grand-chose à dire d'autre sur mes motivations, Cela ne fait que 2 ans que je suis là mais je voudrais vraiment m'impliquer plus et représenter au mieux tout le monde et les idées qu'on pourrait tous avoir.

Merci

On poursuit avec le 3^{ème} candidat, en distanciel

Alexandre VALEMBOS : Bonjour à toutes et à tous ; Je suis vraiment désolé de pas pouvoir être présent aujourd'hui avec vous. Pour ceux qui ne me connaissent pas forcément, je suis membre de l'AJECTA depuis maintenant plusieurs années, un peu plus que Gauthier et juste un tout petit moins que Pascal, juste 10ans du coup ; Depuis mon entrée dans l'association j'essaie de m'investir, autant que possible, notamment sur les chantiers vapeur, mais aussi sur nos circulations avec les différents postes de sécurités que j'occupe. Ces 3 dernières années au conseil d'administration m'ont permis de découvrir encore davantage le fonctionnement de l'association et de participer activement à ses activités et c'est pour ça qu'aujourd'hui je renouvelle ma candidature car j'ai envie de poursuivre cet engagement et de continuer à apporter ma contribution à l'AJECTA dans les différents projets à venir dans les années futures. Merci à vous

Merci aux trois candidats pour leur présentation

On va passer à la présentation du scrutin.

5. Présentation du scrutin

Philippe VIEUX-COMBE, secrétaire de l'association :

Après l'assemblée générale vous allez être amenés à voter sur les points qui sont présentés. Ce sera uniquement un vote électronique. Le vote commencera à 15h cet après midi jusqu'au 10 juin 18h. Les questions posées sont :

- *L'approbation du rapport moral présenté par le Président*
- *L'approbation du bilan financier présenté par le Trésorier*
- *L'approbation des comptes de l'exercice clos*
- *Le quitus aux administrateurs pour leur gestion.*
- *L'approbation du budget prévisionnel 2025.*
- *Le renouvellement des 3 postes d'administrateurs : Pascal BERGER, Gauthier CARPENTIER et Alexandre VALEMBOIS.*
- *Reconduction des mandats des commissaires aux comptes titulaire EOS AUDIT et suppléant GAIA AUDIT à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2031*

Pour le vote vous allez recevoir un code (dés 15h cet après midi) par mail et un lien vers le site de vote, une fois vos choix faits, vous aurez à répondre à 9 questions, pour que votre bulletin soit bien enregistré, vous recevrez un deuxième code, par mail, que vous devrez renseigner à la fin de votre vote. Tant que vous n'aurez pas intégré ce code votre vote ne sera pas pris en compte.

Il est important de noter qu'il y aura deux codes à entrer : Tant que vous n'aurez pas entré ces deux codes, et surtout si vous ne rentrez pas le second, votre vote ne sera pas pris en compte.

Vous avez jusqu'au 10 juin 18h pour voter. si vous avez des difficultés pour voter, rapprocher vous d'un administrateur ou d'une personne "compétente" en informatique.

Il n'y aura qu'un vote électronique, il n'y aura pas de vote papier. Les personnes qui n'ont pas d'adresse mail, aujourd'hui il y en a 3, ont reçu un courrier papier avec un pouvoir à donner.

Les résultats seront publiés dès la clôture du vote sur le site de vote et sur le site le l'AJECTA avec la convocation des administrateurs élus au CA du 10 juin à 18h00 pour l'élection du bureau.

Si demain vous n'avez pas reçu vos codes, revenez vers nous rapidement, n'attendez pas le dernier jour.

6. Faits marquants 2025

J'en ai déjà parlé lors du rapporte moral, nos activités sont sensiblement, d'une année sur l'autre les mêmes avec donc le début de l'année le repas de la St Valentin et aussi un repas, comme aujourd'hui lors de la nuit des musées, entre deux on a les circulations des trains de Pâques, cette année on a fait allers retour Longueville – Provins

Les faits marquants 2025, nos circulations que l'on continue à faire sur Romilly faute de pouvoir aller sur Villiers st Georges. Il n'y a pas eu de cinéma en 2025 contrairement à 2024 dont le film qui sort au mois de juin (premier partie du film sur De Gaulle), n'ayant pas vu le film je ne sais pas si la séquence tourné au dépôt aura été conservé au montage,

Pour la 2^{ème} partie de l'année 2025 ont été les JEP avec des circulations entre Longueville et Provins et quelque chose qui a bien fonctionné et qu'on va essayer de réitérer c'est des baptêmes en locotracteurs sur le site de Longueville et notre salon ferroviaire annuel. Et pour terminer les trains du père Noël et notre participation au loto du patrimoine avec cette grosse dotation et surtout une visibilité importante pour notre association ; Je tenais, aussi, à dire que la fréquentation des visiteurs de notre musée a augmentée depuis son ouverture en semaine, qui montre le réel intérêt de nos visiteurs, donc on va continuer dans cette voie.

Et puis c'est déjà pas mal pour l'année 2025, on va passer aux questions diverses

7. Questions diverses

Daniel BOULITROP : *Avez-vous une visibilité pour 2026, en particulier les problèmes avec la rotonde. Va-t-on pouvoir attendre la fin du financement pour pouvoir commencer les travaux urgents ? J'aurai aimé avoir quelques nouvelles sur le présent et le futur proche.*

En ce qui concerne la rotonde, on cherche effectivement à finaliser le dossier, ne serait-ce pour les travaux d'urgence. Effectivement très récemment on eu une mauvaise surprise avec ce morceau tombé à terre ; Une expertise a eu lieu et des travaux immédiats ont été réalisés mais on est très attentif à l'évolution de ces points sensibles.

Francis BASTIEN : *Vous avez indiqué avoir proposé à des associations ou des structures extérieures des*

matériels dont on ne pouvait assurer la restauration ou on ne pourrait assurer une hypothétique restauration dans le futur. Qu'est-ce que ça a donné en termes de réponses. Y a-t'il des projets ou des approches sérieux pour que certains de nos matériels quittent Longueville ou soient pris en charge par d'autres ? Et aussi l'avenir de projets internes comme les TY, y a-t-il une espérance pour les travaux d'urgence sur ces matériels ?

Il y a quelques mois l'AJECTA a été sollicitée, comme indiqué dans le rapport moral, pour une citerne et des voitures nous appartenant. Il y a eu une réflexion du CA concernant le matériel de manière générale et l'idée de s'ouvrir, avec des gros guillemets, l'association est ouverte à la possibilité de partager du matériel de diverses façons, cela restant à étudier ; autre constat fait par nos membres et/ou visiteurs, c'est l'état de certains de nos matériels qui, disons le franchement, tombent en ruine. La volonté du CA, je le répète, est de ne pas ferrailler, de ne pas jeter du matériel qui a été préservé et, Pascal peut en être témoin de nombreux matériels ont été récupérés par divers membres au cours des années, mais l'idée de cette ouverture c'est de permettre à du matériel justement de ne pas rester dans cet état et d'être rénové, d'être présenté de diverses façons. On n'a pas encore statué sur vraiment quelque chose de fixé, de figé, à chaque demande et à chaque proposition de récupération de matériels le CA statuera sur les modalités, sur la participation, ou non, de l'AJECTA au projet. C'est-à-dire, valider le départ d'un matériel et ces conditions

Pour la 2ème question, oui bien entendu on a des sollicitations d'associations ou d'entreprises. Récemment on a fait un CA extraordinaire uniquement pour parler des matériels, d'un plan de sauvegarde pour voire à bâcher certain véhicule, notamment certains véhicules que l'on ne souhaite pas voir partir et qui sont dans un état de dégradation parfois avancé.

Concernant tous ces partages de matériels on a fait une communication à l'ensemble des membres pour, justement, commencer à parler de ce sujet. Rien n'est acté, il y a des décisions de principe prises par le CA c'est-à-dire de proposer ou de valider certains départs de matériel. A l'avenir on sera peut-être de plus en plus sollicité l'idée étant de garder du matériel sur place voire une évolution du musée et du matériel pour envisager de circuler sur le réseau ferré.

Effectivement cela peut paraître à se séparer de certains bijoux de famille, mais l'idée est et restera jusqu'à preuve du contraire, de ne pas ferrailler du matériel et, dès qu'un matériel peut être conservé d'une manière ou d'une autre on le fera et on s'assurera de la pérennité de ce matériel dans sa vie future.

Pascal BERGER ; juste ajouter un petit point pour préciser par rapport à la question j'ai accepté une proposition de Guillaume de faire un dossier pour les travaux d'urgence pour les TY et ce n'est pas encore finalisé.

Grégoire LEGUENNEC : *des précisions sur des projets lancés dans le passé et tombés un peu dans l'oubli. Certains pour de bonnes raisons comme, par exemple, la C10 ou d'autres on s'est arrêté parce que on pas continué comme typiquement le fourgon accueil ou le BDR et son moteur tombé depuis 7ans ; On a commencé pas mal de projets sans les terminer et je voulais savoir s'il y avait des plans de reprise pour les finir avant d'en attaquer de nouveaux.*

Effectivement il y a plein de projets qui peuvent paraître être lancés et qui n'arrivent pas forcément tout de suite à échéances. Une des raisons principales et je ne vais pas vous apporter une grande nouvelle c'est qu'on réside uniquement sur l'engagement des membres. Donc je tiens à saluer l'engagement de tous les membres du plus petit au plus grand niveau. Il n'y a pas de sujet là-dessus mais par contre on ne peut pas faire l'impasse sur les projets d'urgence qui viennent interférer au détriment des projets en cours et qui peuvent tomber dans l'oubli

En tant que membres vous pouvez nous alerter sur des projets qu'on pourrait avoir « oublié ». Pour l'instant il n'y a pas de plan établis. Peut-être qu'il serait intéressant que le CA fasse des plans à plus long terme pour déterminer les projets et leurs échéances mais là à l'instant je n'ai pas de réponse ; Il y a beaucoup de projets lancés, de choses qui n'ont pas l'air forcément d'avancer parce que tout ce qui est dossier de financement prend beaucoup de temps.

Philippe VIALLA : *On bâche du matériel pour son transport ou pour son transfert. On ne bâche pas pour conserver ou pour protéger.*

Effectivement le bâchage n'est pas une solution mais c'est vraiment de l'urgence à court terme, mais on n'est pas la seule association à le faire. Toutes les associations qui sont en France ont des problèmes de stockage, car extérieurs, car des locaux limités on le voit de plus en plus. La fédération UNECTO est très au courant de ça. Peu d'association disposent de locaux. De plus en plus sont expulsés de là où ils sont. Alors même si ici ce n'est pas l'idéal, on a quand même la chance d'avoir un site où on peut protéger une, petite, partie du matériel. Les containers, j'entends qu'on s'interroge de les voir sans évolution. L'idée première était quand même d'y mettre un toit, de créer un lieu pour pouvoir y matériel et de le préserver à l'abri des intempéries. Pour cela on a l'aval des bâtiments de France. Ce n'est qu'un premier pas. Le problème c'est le volume de matériels qui serait à préserver. Ce n'est plus un hangar qu'il nous faut, c'est couvrir le site. D'où l'idée aussi de céder du matériel d'une manière ou d'une autre à des gens qui auront la capacité de les préserver, de les remettre en peinture voire même de les stocker sous des abris et donc de les voir perdurer au-delà l'association. Et au final pour faire tout ça les nerfs de la guerre sont toujours les deux mêmes : le financement et, surtout, la présence de bénévoles. On le voit, le nombre de membres baisse et si on n'a pas assez de bénévoles pour accueillir les visiteurs dans le musée, dans les voitures, dans le poste de Cravant, c'est un frein au développement du musée. Les pistes d'améliorations vont dans ce sens là.

Je pense que toute cette réflexion mérite d'être faite mais ce n'est pas le lieu à l'AG pour lancer tous ces projets et les tracer sur le long terme. Il faut vraiment dédier des moments à ce genre de choses.

S'il n'y a plus de question, on va clore l'assemblée générale. Je rappelle que d'ici 15h00 vous allez commencer à recevoir les liens et les codes pour pouvoir voter avant le 10 juin à 18h00.
Je vous remercie de votre présence ici et en ligne.

A 10h13, l'Ordre du Jour étant épuisé, le Vice Président clôt la séance.

10 Juin 2026 : Annonce des résultats

AG 2026 Exercice 2025

Le vote est clos le 10 juin 2026 à 18h00 66 Votants / 160 inscrits

37membres permanents ont voté sur 50 inscrits. Le quorum (13) est atteint.

Les résultats sont :

Le rapport moral est approuvé	64 voix pour	2 contres	et 0 abstention,
Le bilan financier est approuvé	65 voix pour	1 contre	et 0 abstention
Les comptes de l'exercice clos sont approuvés	65 voix pour	1 contre	et 0 abstention
Le quitus est donné aux administrateurs	63 voix pour	3 contres	et 0 abstention
Le budget prévisionnel est approuvé	62 voix pour	2 contres	et 2 abstentions
Pascal BERGER est élu au poste d'administrateur	63 voix pour	1 contre	et 2 abstentions,
Gauthier CARPENTIER est élu au poste d'administrateur	58 voix pour	6 contres	et 2 abstentions
Alexandre VALEMBOIS est élu au poste d'administrateur	60 voix pour	4 contres	et 2 abstentions
Les mandats des commissaires aux comptes titulaire EOS AUDIT et suppléant GAIA AUDIT sont reconduits à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2031	62 voix pour	1 contre	et 3 abstentions

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- Poste n°1 AG Exercice 2023 (AG 2024) : Philippe MALIGOT
- Poste n°2 AG Exercice 2023 (AG 2024) : Guillaume GRISON
- Poste n°3 AG Exercice 2023 (AG 2024) : Karine GIRARD
- Poste n°4 AG Exercice 2025 (AG 2026) : Pascal BERGER
- Poste n°5 AG Exercice 2025 (AG 2026) : Alexandre VALEMBOIS
- Poste n°6 AG Exercice 2025 (AG 2026) : Gauthier CARPENTIER
- Poste n°7 AG Exercice 2024 (AG 2025) : Cyprien BARTHÉLEMY
- Poste n°8 AG Exercice 2024 (AG 2025) : Philippe VIEUX-COMBE
- Poste n°9 AG Exercice 2024 (AG 2025) : Olivier GONCALVES

Le Conseil d'Administration est convoqué le Mercredi 10 juin à 18h, avec, pour ordre du jour, l'élection du Bureau.

Le compte rendu de ce Conseil d'administration figure à l'**annexe 6**.

Le Vice Président de l'AJECTA
Secrétaire de séance

Le Président,



Philippe VIEUX-COMBE



Guillaume GRISON

Chers membres et amis,

J'ai le plaisir de vous présenter ci-après le rapport d'activité de l'exercice 2025.

L'année 2025 a été une bonne année en termes de visibilité et de notoriété, ce qui se reflète également dans les comptes et dans les projets.

Pour commencer, nous avons courant février réalisé le repas de la Saint Valentin, opération bonne en matière de visibilité mais assez peu rentable compte tenu des coûts associés.

Le modèle économique identique pour la nuit des musée (Mois de mai) a du mal à montrer son efficacité au delà de deux prestations du genre.

Coté circulations sur le réseau ferroviaire Français, nous avons circulé pour les trains de Pâques, les journées Européennes du patrimoine et pour le père Noël à la mi-décembre. L'Année 2025 a donc marqué le retour du BB63855 sur le réseau ferré qui a permis de faire des circulations réversibles (une locomotive à chaque bout). Malgré tout le remplissage était très satisfaisant démontrant un intérêt toujours intact du grand public envers nos trains. Petit bémol, suite à un problème sur un bouchon autoclave, que nous avons du mal à traiter, la 141TB407 n'a pas réussi à être allumée pour le public cette année.

Coté ligne 3000 (Ligne Provins – Villiers saint Georges) nos élus locaux se battent pour la réouverture de la ligne. Pour rappel le 16 août 2023, SNCF réseau fermait définitivement la ligne suite au mauvais état de celle-ci. Aujourd'hui un plan de financement est trouvé, nous attendons que le budget soit inscrit au CPER 2027-2032 (Contrat de Plan Etat-Région) qui définit notamment les affectations de budget sur les lignes régionales. Si le CPER reprend la part de l'état pour la restauration de la ligne, ça sera gagné. Sinon cela mettra un terme définitif au projet de train touristique de cette ligne.

Coté musée, l'ouverture au public 5 jours sur 7 se poursuit et nous avons vu partir Taïna au mois de juin qui a eu une opportunité de travailler à la mairie de Paris dans le domaine de la petite enfance (Nous lui souhaitons une belle carrière et la remercions pour sa bonne humeur chronique). Dorine a donc rejoint les rangs de l'AJECTA au travers du dispositif d'initiative 77. Après un essai de 4 mois, Dorine a trouvé ses marques chez nous et poursuit son contrat chez nous en attendant de trouver une place ailleurs avec nous l'espérons pour elle un CDI.

Toujours concernant le musée, en fin d'année, l'AJECTA s'est associée avec « le musée de la vie d'autrefois », grand musée situé aux Ormes sur Voulzie. Un partenariat sous forme de réductions croisées sur présentation du billet d'entrée de moins de 6 mois.

En 2025, l'AJECTA fait le constat que malgré toute la volonté du monde, la collection de matériel roulant, s'abîme et que nous n'auront jamais les moyens humains et financiers de tout conserver. Toujours dans l'idée de ne pas ferrailler un matériel, l'AJECTA a au cours de cet exercice cédé 3 matériels : 1 wagon citerne sous convention de mise à disposition et deux voitures vendues (dont un des véhicules hébergés à Pacy sur Heure).

A noter qu'après 2 ans de sollicitations fortes auprès de nos élus départementaux et Intercommunautaires, l'AJECTA a perçue une belle subvention de 25000€ du CD77 et 30000€ de la communauté de Commune du Provinois. Un grand merci à nos élus qui ont pris la dimension de nos difficultés. Et malgré une incitation à ce que nous arrivions à vivre mieux de nos activités, les projets notamment autour du musée sont là, mais le chemin sera long pour gagner en notoriété et en fréquentation.

Pour terminer, je tiens ici à remercier tous les partenaires institutionnels élus locaux, nos fondations et entreprises sans qui nous aurions beaucoup de difficultés à poursuivre nos activités.

Un remerciement tout particulier également à la SNCF notamment DG-IDF, l'infra pôle de Paris EST, CMR, SNCF ETP4 et la direction de la communication, à l'UNECTO, et bien sûr à tous les membres sans qui rien ne serait possible.

A l'automne 2025, la belle surprise a été la nomination au loto du patrimoine parmi les 102 sites Français en péril.

Fin décembre la fondation du patrimoine nous a alloué la coquette somme de 300000€ d'aide pour le projet de restauration de la rotonde qui en nécessite 1 300 000€ au total.

Cette nomination, a mis un gros coup de projecteur sur l'association qui enchaîne depuis les reportages TV et les articles de presse.

Concernant la restauration de la rotonde, malgré cette bonne nouvelle, la région Ile de France nous a parallèlement au loto du patrimoine informé de son refus d'aide car la rotonde appartient depuis janvier 2020 à l'état Français. La région ne pouvant indirectement subventionner l'état.

Dans les projets en cours, nous avons en cours un projet de restauration du pont tournant qui est très malade et pour lequel, l'AJECTA recherche un financement de 199 000€

Ce projet lancé au cours de l'été a reçu un écho favorable auprès de la DRAC, du CD77 et de la fondation crédit Agricole. Suite à un retard de demande de permis de construire (Travaux sur immobilier), ce projet ne pourra être instruit par la DRAC qu'à l'automne 2026 pour un lancement fin 2026-début 2027.

Malheureusement, fin 2025 nous avons eu la mauvaise surprise de ne pas être reconnu légataire universel sur la succession de Guy Rémy. La succession part donc à la fondation de France, qui pour l'instant n'a pas pris contact avec nous, malgré nos

sollicitations. Le notaire se veut rassurant sur l'issue du legs, puisque le testament normalement borne l'usage aux activités de l'AJECTA. Il est à notre qu'une assurance vie avait été contracté directement au bénéfice de l'AJECTA et dont le produit nous a déjà été versé. Le produit de ce legs a déjà été mis de côté au cas où la région Ile de France ne reviendrait pas sur son refus d'aide pour la rotonde.

Coté Atelier, les activités se sont réparties essentiellement autour des travaux de voies au premier semestre et sur l'épreuve décennale de la 140C231 à l'automne.

La fin d'année pour l'épreuve décennale a été très éprouvante et a nécessité la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles qui contre vents et marées ont réussi cette prouesse de réaliser une épreuve décennale en moins de 3 mois.

Pour finir, je rappelle ici que depuis 2021 l'extranet donne une lecture réaliste à l'instant T de l'état de notre trésorerie. Je précise à nouveau que chaque membre à jour de cotisation peut se rapprocher d'un administrateur et faire la demande de consultation des comptes et projets.

En 2025 seulement 2 membres ont demandé à voir les comptes et la trésorerie associées aux projets.

N'hésitez pas, nous sommes transparents ! Il y a peu d'associations où chaque administrateur a accès à l'intégralité de la comptabilité en temps réel (y compris les factures ainsi que les relevés de compte rapprochés) et a toute latitude pour les présenter à aux membres à jour de leur cotisation qui en font la demande.

Merci à tous pour votre soutien

Le Président
Grison Guillaume



RAPPORT DE LA TRESORIERE

Exercice 2025

Pour la seconde année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de notre association pour l'exercice 2025 clos le 31 décembre 2025.

Les éléments utiles à la compréhension de la situation financière de l'AJECTA vont vous être exposés.

Nous soumettons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion, à l'affectation du résultat ainsi qu'à l'approbation du budget prévisionnel.

Le présent rapport vous présente les chiffres combinant l'ensemble des comptes et y associe les explications nécessaires à leur compréhension.

En 2025, nous avons dégagé un excédent de 122 197 € que je vous propose d'affecter au report à nouveau, conformément au paragraphe 2 de l'article 205 de nos statuts.

Comme tous les ans, vous voyez apparaître des dettes. Il s'agit de dépenses constatées en 2025 et réglées en 2026.

Le bilan donne également un état de la trésorerie disponible au 31 décembre 2025, qui s'élève à 361 170 €, en augmentation d'environ 130 000 € par rapport à 2024.

Comme pour les exercices précédents, une partie de cette trésorerie reste engagée sur les projets en cours (141TB407, restauration de la 241P30, voitures Pullman 4024, B9c9, A7c7, Rotonde).

Cette année, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'association Initiative 77, permettant l'ouverture de notre musée cinq jours par semaine, pour un coût de 525 € par trimestre.

Les recettes des entrées ont augmenté de 4 000 € pour le musée seul. Les activités annexes (boutique) sont en hausse de 1 800 € (+30 %).

Les recettes de location de patrimoine s'élèvent à 10 543 €, soit une baisse de 78 %. Celle-ci s'explique par une année 2024 particulièrement riche en grosses productions. Les subventions, quant à elles, sont en hausse cette année et représentent 80 855 €.

L'augmentation globale des produits d'exploitation n'aurait pu être obtenue sans l'aide de nos soutiens institutionnels et le travail acharné de nos bénévoles, notamment pour accueillir les productions artistiques utilisant notre environnement et/ou nos matériels. Une mention particulière à Guillaume, qui sait mieux que quiconque fédérer autour de la cause de l'AJECTA les institutionnels et les partenaires industriels.

Les cotisations sont en baisse (-4,5 %) malgré des relances effectuées assidûment par notre secrétaire. Les effectifs poursuivent également leur diminution. En 2025, 161 personnes ont cotisé : 160 adultes et 1 mineur.

On peut noter que les ressources provenant de la générosité publique sont en hausse cette année de 61,3 %. Cela provient essentiellement d'une assurance-vie souscrite en notre faveur par notre regretté Guy Rémy. Sans cela, les dons généraux seraient en baisse de 5,5 %. Les dons au titre de la souscription pour la 241P30 sont, eux, en baisse de 7,5 %.

Comparatif des principaux produits de 2019 à 2025

PRODUITS	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Entrées (Musée + Manifestations)	24 828	20 281	160 074*	17 969	6 175	8 227	17 707
Boutique/Buvette (Musée + Manifestations)	14 171	9 795	22 667*	9 205	2 659	5 790	10 244
Mise à disposition de patrimoine (cinémas et locations diverses)	10 543	49 190	12 888	6 486	84 053	83 641	36 616

PRODUITS	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Emplacements exposants (Manifestations)	0	1 110	2 400	1 300	0	1 970	1 180
Billets (Trains et navettes manifestations)	24 296	12 371	15 335	18 314	3 800	6 158	1 270
Voiture-restaurant (Trains et manifestations)	5 905	5 820	0	2 050	0	1 412	3 668

* Hors festival

Pour mémoire, à la lecture de la réglementation fiscale conduisant à l'exonération des impôts commerciaux :

- La notion de « manifestation » regroupe les cinq manifestations de bienfaisance autorisées par l'administration fiscale.
- Les entrées du musée sont exonérées des impôts commerciaux (TVA, IS, CET...) quel que soit leur montant.
- Les billets de trains grandes lignes le sont également puisque l'ensemble des voyageurs sont membres de l'association avec toutes les prérogatives qui s'y attachent.
- En dehors des manifestations de bienfaisance, les activités de boutique, buvette et restauration sont clairement des activités à caractère commercial et pourraient, à ce titre, être soumises aux impôts commerciaux. La facturation de prestations de main-d'œuvre ou de travaux l'est également.

Ces activités n'ont toutefois pas un caractère prépondérant et leurs produits, ne dépassant pas 80 011 €, restent exonérés des impôts commerciaux.

La mise à disposition de patrimoine demeure, quant à elle, sujette à discussion selon que l'on considère ces revenus comme une activité concurrentielle par rapport à d'autres structures commerciales à l'échelle nationale, ou que l'on retienne le caractère unique des pièces concernées, ne pouvant par essence faire l'objet de concurrence. Avec 10 543 €, qui s'ajoutent aux 10 250 € évoqués ci-dessus, nous restons sous le seuil d'exonération.

Les recettes de l'AJECTA étant constituées de nombreux dons et abandons de frais, l'assemblée générale est l'occasion de saluer et remercier l'ensemble de nos généreux donateurs ainsi que nos bénévoles qui renoncent au remboursement de leurs dépenses de déplacement, de fournitures ou d'équipement pour les chantiers. Ces abandons de frais s'élèvent cette année à 45 690 €, en baisse de 18 %.

Les dons en numéraire atteignent cette année 71 170 €, dont 1 505 € destinés à la remise en état de présentation de la 241P30.

En 2025, les bénévoles de l'AJECTA ont réalisé 13 411 heures, soit une hausse de 2 000 heures, représentant une valorisation de 210 808 €.

Cela équivaut à 8,7 équivalents temps plein répartis sur 57 permanents, en baisse par rapport à l'an dernier, soit en moyenne 0,15 ETP par personne, avec toutefois d'importantes disparités puisque certains cumuls individuels dépassent 1 100 heures, soit 0,7 ETP.

Les subventions publiques de fonctionnement s'élèvent à 80 855 €. À ce titre, je remercie tout particulièrement Monsieur le Maire de Longueville et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Provinois pour l'aide et la confiance que chacun, à son niveau, a bien voulu nous accorder.

Je remercie également nos élus départementaux et régionaux qui ont su soutenir nos projets de valorisation du patrimoine.

L'AJECTA a ainsi bénéficié en 2025 d'un montant total de 225 312 € provenant des subventions, de la générosité publique, de la valorisation des dons en nature, des aides des collectivités locales, de l'État ainsi que d'un legs de 73 287 €.

Il convient toutefois de relativiser certaines évolutions observées dans nos comptes par un important effet de calendrier. En effet, la souscription lancée à l'automne sous l'égide de la Fondation du Patrimoine a déjà mobilisé la générosité de nos soutiens à hauteur d'environ 15 000 €.

Ces fonds, collectés et conservés par cet organisme tiers, ne nous seront formellement versés qu'au démarrage des travaux adossés au Loto du Patrimoine, à l'horizon 2028-2029. La dynamique des dons en faveur de l'AJECTA demeure donc solide, bien qu'une partie de cette générosité n'apparaisse dans notre comptabilité qu'au cours des exercices futurs.

Depuis le 4 janvier 2022, nous bénéficions d'une nouvelle convention d'occupation avec la SNCF, selon laquelle nous versons un loyer d'environ 6 000 € par an, tandis que la SNCF renonce à nous facturer 203 665 €, correspondant à la valeur de marché de la superficie et des bâtiments occupés.

En tenant compte du travail des bénévoles et des dons en nature, les contributions volontaires représentent 74 % du budget total, en additionnant les recettes numéraires et les contributions en nature. Cette dimension démontre la prépondérance des activités non lucratives de notre association ainsi que le caractère désintéressé des personnes qui y contribuent.

Nous avons délivré cette année 132 reçus fiscaux au titre des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, pour un montant total de 272 412 €. Nous remercions encore une fois nos généreux donateurs ainsi que nos membres. Ce montant est déclaré à l'administration fiscale conformément à la réglementation en vigueur.

Dépenses relatives aux projets en cours en 2025

- 141TB407 : 1 025 €
 - Poste de Cravant : 316 €
 - Voiture Pullman 4024 : 528 €
 - B9c9 : aucune avancée cette année • 140C231 : 2 939 €
 - État de présentation de la 241 P 30 : aucune avancée cette année
 - Travaux de voie : 12 169 €
 - Rotonde : 960 €
-

Dépenses notables d'entretien courant et d'équipement

- Rame historique et matériels divers : 4 432 €
 - Autorisations de circulation et contrôles techniques : 19 426 € (compte 615600)
 - Outillage : 1 311 €
-

Les projets menés par l'AJECTA couvrent plusieurs exercices avec des montants dépassant largement les ressources propres annuelles de l'association.

Cette réalité doit donc conduire à une gestion particulièrement prudente de notre trésorerie. Nous demandons à chacun de faire preuve de la plus grande retenue dans ses dépenses et de favoriser autant que possible les abandons de frais.

Je vous invite maintenant à prendre connaissance du budget prévisionnel 2026. Nous sollicitons votre approbation lors du scrutin.

Pour mémoire, il existe un état de la trésorerie et des engagements, tenu à jour quasi en temps réel sur l'extranet.

Cet état, ainsi que la documentation transmise au cabinet comptable pour l'élaboration de la plaquette des comptes annuels 2025, sont accessibles à l'ensemble du Conseil d'administration.

Ces informations peuvent également être consultées par tout membre à jour de sa cotisation, sur rendez-vous pris auprès d'un administrateur.

Le bilan et le compte de résultat synthétiques, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, seront publiés au Journal officiel conformément à la législation en vigueur.

L'année 2025 a une nouvelle fois démontré que la pérennité de notre association repose sur une gestion rigoureuse, un engagement bénévole exemplaire et le soutien fidèle de nos partenaires institutionnels et donateurs.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres, bénévoles, donateurs, ainsi que les collectivités et services de l'État, pour leur confiance et leur contribution.

C'est grâce à cette mobilisation collective, dans un esprit de responsabilité et de passion partagée, que nous pouvons continuer à préserver, valoriser et transmettre notre patrimoine ferroviaire.

Ensemble, poursuivons cette dynamique au service de notre histoire et des générations futures. Karine GIRARD Trésorière

Karine GIRARD
Trésorière



Budget prévisionnel 2026

CHARGES		TOTAL	176 750
	APPROVISIONNEMENTS		70 800
GNR		3 000	
Fuel Domestique		3 000	
Huiles		1 500	
Essence Groupes Electrogènes et Outillage / Gaz Bouteilles		100	
Charbon		17 000	
Achats de prestations de services		7 000	
Achat de Prestations de Travaux		15 000	
Eau et Electricité		9 000	
Fournitures d'entretiens et de petit équipement		12 000	
Fournitures Administratives		1 000	
Achats Boutique - Produits non-transformés		2 000	
Achats de marchandises - Distribution Voyageurs/Visiteurs		200	
	SERVICES EXTERIEURS		54 300
Locations immobilières - Site de Longueville		6 500	
Locations immobilières - Site de Villiers St-Georges		1 200	
Locations mobilières		1 500	
Charges Locatives		500	
Entretien et réparations sur bien immobilier		1 000	
Entretien & réparations sur bien mobilier		7 500	
Maintenance et Contrôles Techniques		15 000	
Assurances		6 000	
Honoraires		15 000	
Documentation Technique		100	
	AUTRES PRESTATIONS EXTERIEURES		49 350
Transport de biens - Divers		500	
Frais de déplacements des bénévoles		40 000	
Médecine d'Aptitude		3 800	
Formations bénévoles (UNECTO)		600	
Réception / Repas Chantiers		2 500	
Frais Postaux		150	
Télécommunications		1 100	
Frais des services bancaires		700	
	AUTRES CHARGES		2 300
Redevances Radioélectriques		150	
Immatriculations EPSF		150	
Cotisations diverses (Fédération ou autres associations...)		2 000	

PRODUITS		
	TOTAL	176 750
	VENTES	87 250
Manifestations de Bienfaisance - Restauration à Bord	6 000	
Manifestations de Bienfaisance - Billets de Train	25 000	
Entrées Musée	22 000	
Manifestations de Bienfaisance - Entrées	4 250	
Activités Annexes - Ventes Buvette/Boutique	7 000	
Locations, Mise à Disposition patrimoine	15 000	
Manifestations de Bienfaisance - Boutique/Buvette	7 000	
Manifestations de Bienfaisance - Location Emplacement Exposant	1 000	
	SUBVENTIONS	10 000
Subv. Exploit. sans droit de reprise	10 000	
	AUTRES PRODUITS	79 500
Cotisations	7 000	
Vente de Dons en Nature	5 500	
Dons Manuels non-affectés	20 000	
Abandons de Frais	47 000	

CANDIDATURES CONSEIL D'ADMINISTRATION Assemblée Générale du 23 Mai 2026

Pascal BERGER (Membre AJECTA N°332)

Monsieur le Président, Madame, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames, Messieurs, membres de l'AJECTA,

D'ici quelques mois, je cumulerai 50 années de présence au dépôt de Longueville. Arrivé adolescent en 1976, je suis depuis peu retraité, mais toujours désireux de contribuer à la bonne marche de l'Ajecta.

Membre du conseil d'administration entre 2001 et 2007, puis de 2014 à cette année 2026, poser ma candidature à un cinquième mandat consécutif n'allait pas de soi. Soucieux d'avoir un conseil d'administration représentatif de l'équipe, je pense légitime de privilégier une certaine rotation des conseillers. Je suis toutefois toujours motivé pour continuer à m'investir dans cette activité.

L'Ajecta de 2026 n'a plus grand-chose de commun avec celle des années 70. Elle a bien évolué, dans son fonctionnement, comme dans ses objectifs qui ne peuvent pas (ni ne doivent) rester ad vitam aeternam ceux de l'époque pionnière. L'importance croissante du musée dans le projet associatif nous amène à réfléchir à la collection et à la trajectoire que nous souhaitons lui donner. De par mon ancienneté, je pense pouvoir apporter aux réflexions du CA mon éclairage d'« ancien ». Comme par le passé, je continuerai à travailler dans les domaines qui relèvent de mes compétences, comme la communication vers le grand public (visites guidées, stand de com, etc...), soutien administratif en fonction des besoins du bureau, participation aux séances de travail et aux circulations des trains au sein de l'équipe vapeur.

Pascal BERGER

Gauthier CARPENTIER (Membre AJECTA N°2275)

Monsieur le président. Madame, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs, membre de l'AJECTA,

Depuis bientôt 2 ans, dans la mesure de mes disponibilités, j'essaye de concilier ma vie professionnelle et personnelle avec ma passion du monde ferroviaire et des bons temps passer à l'association. Une passion qui m'anime, la preuve étant ma participation quasi systématique au chantier et circulation ou je pense avoir apporté à mon échelle une contribution utile à l'association.

Je n'ai certes pas un long passé ici, je n'ai pas connu Villiers st George, ni de chantier majeur mais je suis motivé en ai pour preuve mes futurs habilitations et ma postulation au conseil d'administration. En tant que passionné de l'histoire ferroviaire et de la préservation du patrimoine, je suis convaincu que je peux apporter toujours davantage et démontrer mon investissement à notre association en tant que membre du conseil d'administration.

Je suis motivé et déterminé à contribuer au développement de notre association tout en apportant un œil nouveau. Je souhaite participer activement aux décisions stratégiques concernant l'avenir de notre association que cela soit sa partie musée, circulation ou maintenance afin de la pérenniser, tout en conservant l'âme de bonne camaraderie entre nous tous.

En somme, en tant que membre du conseil d'administration, je m'engage à tout mettre en œuvre pour perpétuer la vie de notre association, en contribuant à sa gestion et à son développement avec passion et détermination.

Merci

CARPENTIER Gauthier

Alexandre VALEMBOIS (Membre AJECTA N°2154)

Monsieur le Président, Madame, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs, membres de l'AJECTA,

Il y a trois ans, je vous présentais ma première candidature au conseil d'administration.

Depuis, j'ai poursuivi mon engagement au sein de l'association, toujours avec la même passion pour le monde ferroviaire et la préservation de notre patrimoine. Au cours de ces dernières années, j'ai continué à m'investir régulièrement dans les activités de l'AJECTA, notamment à travers le pilotage des chantiers vapeur ainsi que les missions liées à la sécurité lors de nos circulations et manifestations. Ces expériences m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'association et les enjeux auxquels nous faisons face.

Aujourd'hui, je souhaite renouveler ma candidature afin de m'impliquer davantage dans la vie et les décisions de l'association. Je reste motivé à contribuer, à mon niveau, à la poursuite de nos projets et au développement de nos activités, dans un esprit collectif.

Comme auparavant, je continuerai à concilier cet engagement avec mes contraintes personnelles et professionnelles, mais toujours avec sérieux et régularité.

En me présentant à nouveau, je souhaite simplement poursuivre ce que j'ai commencé participer activement à la vie de l'association et contribuer à sa pérennité.

Alexandre VALEMBOIS



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 JUIN 2026

Le présent document comporte 2 pages de compte rendu.

Le CA s'est tenu en visioconférence.

La séance est présidée par Guillaume GRISON.

Philippe VIEUX-COMBE, assure la fonction de Secrétaire de Séance

Etaient présents :

- BERGER Pascal
- CARPENTIER Gauthier
- GIRARD Karine
- GONCALVES DOS SANTOS Olivier
- GRISON Guillaume
- MALIGOT Philippe
- VALEMBOIS Alexandre
- VIEUX-COMBE Philippe

Absent excusé :

- BARTHELEMY Cyprien a donné pouvoir à GONCALVES DOS SANTOS Olivier
- DUVERGER Luc

Scrutateur et Auditeur

- CANIVET Justin

Ordre du jour :

- Dépouillement du scrutin de l'Assemblée Générale.
- Election du bureau.
- Questions Diverses.

- **Dépouillement du scrutin de l'Assemblée Générale.**

AG 2026 - Ex 2025

- ***1/9 - Approuvez-vous le rapport moral ?***

OUI	64
NON	2
ABSTENTION	0

- ***2/9 - Approuvez-vous le bilan financier ?***

OUI	65
NON	1
ABSTENTION	0

- ***3/9 - Approuvez-vous les comptes de l'exercice clos ?***

OUI	65
NON	1
ABSTENTION	0

- ***4/9 - Donnez-vous quitus aux administrateurs pour leur gestion en 2025 ?***

OUI	63
NON	3
ABSTENTION	0

- ***5/9 - Approuvez-vous le budget prévisionnel pour l'exercice 2026 ?***

OUI	62
NON	2
ABSTENTION	2

- ***6/9 - Souhaitez-vous que Pascal BERGER occupe un poste d'administrateur ?***

OUI	63
NON	1
ABSTENTION	2

- **7/9 - Souhaitez-vous que Gauthier CARPENTIER occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	58
NON	6
ABSTENTION	2

- **8/9 - Souhaitez-vous que Alexandre VALEMBOIS occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	60
NON	4
ABSTENTION	2

- **9/9 - Les mandats des commissaires aux comptes titulaire EOS AUDIT et suppléant GAIA AUDIT arrivant à échéance, approuvez- vous de les renouveler à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2031 ?**

OUI	62
NON	1
ABSTENTION	3

Nombre de bulletins acceptés : 66

Nombre de permanents 37 (le quorum (13) est atteint.

• Elections du bureau

- | | | | | |
|----------------------|----------------------|---------|--------------|---------------|
| • Président | Guillaume GRISON | Pour 8, | Abstention 1 | : Elu |
| • Vice Président | Philippe VIEUX-COMBE | Pour 8, | Abstention 1 | : Elu |
| • Secrétaire | Cyprien BARTHELEMY | Pour 8, | Abstention 1 | : Elu |
| • Secrétaire Adjoint | Alexandre VALEMBOIS | Pour 7, | Abstention 2 | : Elu |
| • Trésorière | Karine GIRARD | Pour 8, | Abstention 1 | : Elue |
| • Trésorier Adjoint | Olivier GONCALVES | Pour 8, | Abstention 1 | : Elu |

• Points divers

- **Délégation de la Gestion du Musée.**

Responsable délégué du musée : Philippe VIEUX-COMBE sous contrôle du CA.

Pour 8, Abstention 1 : **Accepté.**

- **Responsable buvette JEP 2026.**

Annabelle GUILLON assisté d'Adrien LARGEAU

Pour 8, Abstention 1 : **Accepté.**

○ **Liste exposants JEP 2026.**

A	ADVL Star Boutique	12
B	BOINON Francis	12
C	CLEOPUCE	12
D	Pierre & Dominique	35
E	CHADAL Olivier	3
H	HAINAUT Modélisme	12
L	LABOUREL Dominique	12
M	Acte Europe Express – MISTRAL	6
P	Collection PECHARD	4
PRO	Modélisme Provinois	2
R	CALMET Martine	7
S	Modélisme Sud Essonne 91	12
T	Le Bout en Train	10
Y	JOUET d'YERRES	12
N	Renier Alain	8
G	STOCK 87	10

169

○ **Tarif entrées JEP 2026**

6€ par personne, gratuit pour les moins de 18ans et les habitants de Longueville.

Pour 8, Abstention 1 Accepté

○ **Organisation JEP 2026**

Double traction , TB 407 ? : Nouveau joint réceptionnés, épreuve réservoir air 19 Juin.

Allumage 140C. Longueville – Provins. Tire pousse avec deux engins.

Baptêmes vapeur ou diesel dépendant du nombre des bénévoles (besoin 4) activité en don libre

Rame 16 (voie 19 ou 21).

Réseau vapeur vive à défrayer.

Pour 8, Abstention 1 Accepté

Le Président lève la séance à 19h20

Prochain CA : 09 Juillet.

Le Vice Président de l'AJECTA
Secrétaire de séance

Le Président,



Philippe VIEUX-COMBE



Guillaume GRISON